Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 50

Artikel: Bourg-Ciné-Sonore
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224268

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3) Une modeste tire-lire, très solide, portant, tapés à la machine sur papier pelure, ces mots : « Reçoit ces petits sous avec autant de satisfaction que les pièces d'or. Ne tente pas les voleurs, est plus sûre par conséquent qu'un coffre-fort et ne risque pas de faire faillite.

4) La photographie d'une famille de douze enfants, superbes de santé, plus vigoureux les uns que les autres, entourant le père et la mère, radieux d'orgueil et paraissant d'une maturité inaltérable, plus voisine de la jeunesse que de la vieillesse. Quelques lignes, en écriture ronde bien moulée, disaient: « Une nombreuse famille est le plus beau, le plus honorable, le plus productif des capitaux; elle contribue à la grandeur de la Patrie, elle mérite la reconnaissance et l'admiration publiques, ainsi que l'a proclamé l'un des plus célèbres hommes d'Etat actuels ».

Marc hésite entre la colère et le rire: « Se fâcher, contre qui ? Se faire de la bile, à quoi bon! Prendre cela pour ce que ça vaut, pour une rigolade de copains en quête de distractions, c'est la solution la meilleure. Les farceurs se sont seulement trompés de date ; cela ressemble à un poisson d'avril. Se sont-ils aussi trompés d'adresse ? Là, le doute n'est pas possible. En tous cas, l'entente est indéniable. Va pour une monture concertée et ingénieusement exécutée. »

Et cependant, malgré le secours de sa philosophie, il ne peut réprimer une grimace de contrariété en songeant aux gorges chaudes que doivent faire les donneurs de conseils et à la manière dont ils vont se payer sa tête.

A. Gaillard.

Une recette. — Comment arrivez-vous à vous faire raser si vite?

— Je dis invariablement au barbier que je ne suis pas pressé.

Pages d'autrefois

LE REVENANT DU FAUBLANC

(Fin.)

Enfin le vieux Bernard dit à sa nièce :

— O Nanette, moi qui t'aimais tant, moi qui mettais en toi mes joies et mes espérances, comment as-tu pu me tromper, me témoigner si peu de confiance ! Tu redoutais mes préjugés nobiliaires; penses-tu qu'ils eussent pu résister à l'affection que je te porte ? Ah ! Nanette, c'est mal, c'est bien mal.

Nanette lui prenait les mains, essayait de le consoler. Mais le pauvre Bernard détournait la tête ; on voyait que son cœur était navré. Enfin, après avoir essuyé ses yeux humides :

— Il ne sert de rien de se désoler, dit-il. M. Marindin, avez-vous de la fortune ?

— Sans être très riches, monsieur, mes parents jouissent d'une honnête aisance.

— C'est que Nanette, malgré sa haute naissance, ne sera qu'une fille pauvre. Tout ce que j'ai ce château, les terres qui l'avoisinent, lui appartiendront un jour; mais ce château n'a plus guère de valeur, depuis qu'il est hanté.

— J'en avais entendu parler. Vous croyez donc à de pareilles balivernes ?

— Comment balivernes ? Ah ! j'oubliais que vous êtes partisan des nouvelles idées.

— Oui, monsieur, et avec toute la foi dont un théologien est capable, je soutiens que ces prétendues apparitions sont des fables, et que depuis la mort de Jésus-Christ, Satan n'a plus le pouvoir de nous tourmenter corporellement.

— Ces sentiments sont fort chrétiens, sans doute. Mais comment aller contre l'évidence ? Il y a deux mois, M. A. de Mestral, un de nos hôtes, se moquait aussi de ce qu'il nommait ma superstition; il a voulu coucher dans la chambre hantée, et le matin, quand il est descendu pour déjeuner, il était pâle comme un mort ; il avait passé une nuit terrible.

— Qu'avait-il donc vu ?

— Un fantôme, vêtu de blanc, secouant des chaînes et fixant sur lui des regards effroyables.

— Ce fantôme ne lui a rien dit ?

— Non.

— Eh bien ! monsieur d'Aubonne, si vous le permettez, je logerais aujourd'hui même dans cette fatale chambre et je me fais fort d'en chasser l'esprit immonde.

— Monsieur Marindin, si vous réussissez, vous mériterez toute ma reconnaissance.

— Oh ! monsieur, ce n'est pas votre reconnaissance que j'implore, c'est votre pardon, pour avoir aimé Nanette.

— Et, ajouta celle-ci, n'est-ce pas, mon bon oncle, vous me pardonnerez aussi ma défiance et mes cachotteries ?

— On verra, on verra. Quand nous serons débarrassés du revenant, nous nous occuperons d'autre chose, répondit le vieux Bernard.

M. le proposant Marindin revint dans la soirée avec trois armes défensives, un testament grec, un pistolet à pierre duement chargé et une épée. Accompagné des vœux de Bernard et de Nanette, il monta à l'appartement condamné.

Avant de se coucher, il se garda bien de fermer la porte à clef. Il voulait donner au fantôme toute liberté d'entrer. Ayant placé auprès de lui le pistolet et l'épée, il se mit à lire son testament grec.

Longtemps il attendit. Enfin, après minuit, heure des crimes, un craquement se fit ouïr dans la tapisserie, vis-à-vis de son lit. Par précaution, M. Marindin avait conservé sa chandelle allumée.

Une porte s'ouvrit, et le fantôme apparut, vêtu de l'accoutrement que nous avons indiqué. Le proposant sauta au milieu de la chambre, et présentant son pistolet au spectre :

— Halte-là ! lui cria-t-il, ou je fais feu.

Puis, en deux enjambées, il le saisit au cou.

— Ah ! monsieur, je vous en prie, ne me tuez pas.

— Je suis ravi, lui répliqua l'étudiant, de trouver un fantôme qui ait peur de la mort. Qui êtes-vous ?

— Grosminet.

— Grosminet ?

— Oui, le fermier.

— Et pourquoi faites-vous donc ce métier de fantôme ? Avouez carrément, ou je vous livrerai sur-le-champ à la justice. Vous savez que LL. EE. de Berne ne plaisantent pas et qu'au bout de la semaine, vous irez vous balancer à l'extrémité d'un licou.

— Monsieur, je vais tout vous dire.

— Eh bien ! allons.

— Monsieur, j'ai quelques économies. Alors je me suis dit : si j'achetais le domaine du Faublanc, fameuse affaire ! mais je savais que M. Bernard en voulait un prix énorme. Alors j'ai imaginé ce moyen de le dégoûter du château ; car un château, où il y a des revenants, personne ne l'achète, et il me le cèdera à un prix convenable.

— C'est très beau, maître Grosminet, et maintenant nous allons réveiller M. d'Aubonne; vous lui raconterez cette gentille histoire.

— Le faut-il absolument ?

— Sinon, je vous tue sur place. Choisissez.

Le choix de maître Grosminet ne pouvait être douteux. Il répéta, devant son maître, ce qu'il avait avoué à M. Marindin.

Il expliqua comment, dans une pièce qu'on lui avait abandonnée, pour y remiser des graines et des outils, il s'était aperçu qu'il existait une porte secrète ouvrant sur l'appartement hanté. C'était là qu'il déposait son accoutrement de revenant, chaînes, linceul, etc. Après cette confession, on l'expulsa vivement du château jusqu'à nouvel ordre.

Nanette survint dans le simple appareil d'une beauté qu'on arrache au sommeil. Et cependant, pendant cette nuit terrible, elle n'avait guère sommeillé.

— Comment, c'était Grosminet ?

— Va te coucher, Nanette. M. Marindin, regagnez aussi votre lit. Désormais, le Faublanc vous sera toujours ouvert.

Peu de jours plus tard, Nanette était Mme Marindin. Celui-ci obtint une cure sur les bords du Léman, et M. Bernard d'Aubonne, ayant vendu le Faublanc, à un bon prix, alla finir ses jours chez sa nièce bien-aimée. Dès lors le Faublanc a passé entre les mains de divers propriétaires; mais le revenant n'a jamais reparu.

J. Besançon.

Le Singe de Tante Aurore suivi de **Colette Miroir.** de Marianne Muret. — Ed. Spes.

On dirait du Madame Gagnebin par la fraîcheur, la naïveté de l'intrigue, mais d'une Madame Gagnebin modernisée, plus allante, plus primesautière. Une jeune fille obligée de gagner, trouve un emploi d'institutrice chez une grand'tante qui la déguise en respectable chaperon pour en imposer par l'âge à ses petits neveux. L'oncle des enfants tombe amoureux de la vieille démasquée. Tout s'arrange après alerte. Les croquis sont vivants, pittoresques.

Colette Miroir ou la jeune fille courageuse, pourrait-on dire, se lit agréablement aussi.

L'auteur témoigne de tant de charmantes qualités d'écrivain qu'on ne regrette pas l'évidente facilité avec laquelle elle doit laisser courir sa plume, sans toujours recontrôler un débit ni un plan qui gagneraient à être serrés de plus près.

Tel quel, c'est un livre qui plaira sûrement beaucoup aux jeunes filles qui auront la chance de le recevoir. **Pim.**

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg: **Ramon Novarro.** W. S. Van Dike, qui réalisa « Ombres Blanches », a un don marqué pour prsenter intelligemment et avec art les magnifiques beautés des mers du Sud. Ramon Novarro joue son personnage avec sensibilité et profondeur, Dorothy Janis, celui de l'ingénue avec une simplicité naturelle qui n'est pas loin d'être irrésistible. A côté de ces acteurs excellents, Renée Adorée et Donald Crip sont parfaits dans des rôles épisodiques.

Chanson Païenne, une œuvre de beauté aussi captivante que les nuages qui chevauchent le ciel des tropiques, aussi calme que les fleurs qui se couchent sur le miroir des eaux, aussi douce que la brise d'été. — Dimanche, deux matinées: 14 h. et 16 h. 15.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Achetez
—votre Trousseau
AUX TISSERANDS
4, rue Madeleine **LAUSANNE**
Près de l'Hôtel de Ville A. Lévy

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
Margot & Jeannet
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

Maison HUBER
Facteurs et Accordeurs de Pianos
fondée en 1896 à Lausanne
Grand choix, DROITS et à QUEUE
Seuls représentants des célèbres marques
BOSENDORFER, BECHSTEIN